

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

ÉNERGIR, S.E.C.

N° : R-4287-2024, phase 3

et

Demanderesse

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS  
INDUSTRIELS DE GAZ

Intervenante

### DÉCLARATION SOUS SERMENT

(Article 29 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie, RLRQ, c. R-6.01, r. 4.1)

Je, soussigné, Paul Paquin, analyste pour l'Association des consommateurs industriels de gaz (l'« **ACIG** »), exerçant ma profession au 1685, Croissant Séguin, Ville de Brossard, province de Québec, J4X 1K9, affirme solennellement ce qui suit :

1. J'agis à titre d'analyste pour l'ACIG dans le cadre du dossier R-4287-2024, phase 3, et j'ai participé à la rédaction de la preuve écrite de l'ACIG pour ce dossier, à savoir le mémoire de l'ACIG (C-ACIG-0047) et la présentation Power Point de l'ACIG qui sera déposée en cours d'audience au soutien de sa preuve écrite et orale;
2. Tous les faits allégués dans la preuve écrite de l'ACIG sont vrais et à ma connaissance.

EN FOI DE QUOI J'AI SIGNÉ :

Signé par :

*M. Paul Paquin*

1C59AEECE038C4BE

Paul Paquin

AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT devant  
moi par moyen électronique ce 19 jour de mai 2026

*Suzie Tremblay*



**Suzie Tremblay, #96150**

Commissaire à l'assermentation pour le Québec et  
pour l'extérieur du Québec